

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4582**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Electricité et électronique, mesures hyperfréquences et radiocommunications

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Directeur IUT de Ville d'Avray, Président de l'université de Paris X - Nanterre, Président de l'université de Paris X

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255 Electricite, électronique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel occupe des postes de technicien de mesures hyperfréquences et de radiocommunication :

Il participe à la mise au point expérimental de prototypes hyperfréquences dans le domaine automobile (ex : radar anticollision), dans le domaine spatial (ex :intégration de modules sur des satellites), dans le domaine avionique (équipement avion, équipement aéroport) et dans le domaine naval (radar de surveillance).

Il effectue la recette de matériel de haute technologie en série (Amplificateurs TOP destiné au domaine spatial) et la maintenance de matériel sensible (équipement avion, matériel militaire).

Il valide des équipements électroniques aux normes CEE et réalise des mesures de compatibilité électromagnétique.

Il effectue la validation / certification des équipements de radiocommunications.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce ses activités dans le secteur des industries aéronautique, spatiale ou automobile.

Ce professionnel occupe des postes de technicien de mesures hyperfréquences et de radiocommunication.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1209 : Intervention technique en études et développement électronique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Culture générale

- Anglais et communication
- Connaissance de l'entreprise
- Gestion de projet, qualité
- Rédaction d'un CV et préparation à des entretiens

Propagation et caractérisation des composants hyperfréquences

- Notions de propagation, d'ondes progressive et stationnaire en ligne et en guide.
- Mesure de facteur de réflexion à l'aide d'un coupleur et d'un milliwattmètre.
- Caractérisation des composants en hyperfréquence (paramètres S)
- Mesures de paramètres S à l'aide d'un analyseur de réseaux

Adaptation d'impédance

- L'abaque de Smith
- Conception d'une cellule d'adaptation à l'aide de l'abaque de Smith

Utilisation d'un analyseur de spectre

- Principe et les différents réglages d'un analyseur de spectre
- Caractérisation d'un signal à l'aide d'un analyseur de spectre
- Caractérisations non linéaires d'un composant (amplificateur, mélangeur)

Caractérisation du bruit des composants

Antennes

- Les caractéristiques d'une antenne la mesure d'antenne
- Les différents types d'antenne
- La mesure de diagramme de rayonnement

CEM

Conception de composants passifs et actifs pour les hyperfréquences

Radiocommunication numérique

- Les différents blocs constitutifs d'une chaîne de transmission radio-numérique
- Les principaux types de modulation numérique
- Mesures à l'analyseur de spectre: occupation spectrale, ACPR,
- Mesures à l'analyseur de modulation : diagramme de l'œil, constellation, EVM

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X		Idem
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.u-paris10.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :